

Plusieurs restaurations partielles ont eu lieu dans ce temple. M. Chenavard y a élevé sa malheureuse chapelle baptismale dont l'art basilical outragé réclame impérieusement la destruction. Une autre chapelle est achevée, aussi malheureuse que la première, et une chaire de marbre blanc du prix de 25,000 fr. va remplacer la ridicule chaire de bois posée dans la nef. Je ne puis espérer que l'architecte de St-Jean sera mieux inspiré que pour son baptistaire et sa chapelle du Sacré-Cœur.

Le conseil des bâtiments civils, Monsieur le ministre, n'ayant point le thème des édifices sous les yeux, ignorant quel est le type générateur ou dominant des monuments à restaurer, quel est leur génie propre, rejette ou admet trop facilement les plans qui lui sont soumis. — C'est là une des plaies de notre organisation sous le rapport des arts; elle mérite d'être vue de près par un gouvernement qui, avant toutes choses, veut la raison et le progrès.

A Saint-Jean de Lyon, on se croirait transporté dans ces lieux solitaires et sombres où les premiers chrétiens allaient célébrer leur culte; que les lyonnais veillent donc avec un pieux respect sur cette vieille basilique qui se lie d'une manière si intime à l'histoire de leur cité en particulier, et à l'histoire de l'église de France en général.

Je ne vous demanderai, Monsieur le ministre, aucune allocation pour l'église primatiale; sa conservation est parfaite, nul badigeon d'ocre précipité au lait de chaux n'a souillé et empâté ses murailles intérieures; le conseil de fabrique de ce temple a des ressources qu'augmentent les incessantes largesses des fidèles. — C'est aux conseils généraux des départements du Rhône et de la Loire compris dans la circonscription diocésaine du siège de Lyon, qu'il appartient de voter des fonds applicables à l'orne-